

PROGRAMME VOLTAIRE

MEMENTO POUR LES PROFESSEURS-TUTEURS* (COLLÈGES)



- **Avant l'échange** 2
 - Préparation de l'élève
 - Les parents : quelques idées fausses récurrentes
- **Première phase de l'échange en Allemagne** 4
 - Suivi à distance de l'élève français
 - Evaluation de l'élève français en Allemagne
 - Préparation de la deuxième phase
 - Mise à profit de l'expérience de l'élève
 - Et finalement...



*Pour faciliter la lisibilité du document, nous avons fait le choix de ne pas genrer et d'utiliser la forme masculine. Nous nous adressons néanmoins tout autant aux tutrices et enseignantes.

Avant l'échange



Préparation de l'élève

Vous pouvez aider l'élève participant au programme dans sa préparation à l'échange...

- À l'aide des comptes-rendus et vidéos du programme Voltaire
<http://centre-francais.de/programme-voltaire/>  **Dossier de presse**
- en discutant avec lui de ses attentes et souhaits ;
- en intégrant la préparation au cours d'allemand ;
- en discutant de questions interculturelles et des différences entre les deux systèmes scolaires.

Sur le plan scolaire

- Il est important de s'assurer que l'ensemble de l'équipe pédagogique soit informé de la participation de l'élève au programme Voltaire.
- Avant le départ de l'élève français en Allemagne, le professeur-tuteur veillera à ce que l'élève soit averti des modalités de son passage au lycée et que les formalités nécessaires soient effectuées.
- Les élèves participant au programme Voltaire peuvent passer le brevet des collèges lors de la session de rattrapage en septembre.
- Si l'élève français est absent lors d'un trimestre de cours en France, cela ne doit pas pour autant mettre en péril son passage en classe supérieure. En Allemagne, il sera scolarisé au même titre qu'un élève allemand.
- Toute surcharge de travail nuit à la bonne intégration de l'élève en Allemagne; évitez absolument **d'imposer une double charge de travail**. Un camarade de classe peut éventuellement tenir l'élève au courant des sujets traités en France.



Il est important, pour la réussite de l'échange, qu'une relation de confiance s'instaure entre les deux établissements partenaires en France et en Allemagne, notamment en ce qui concerne l'enseignement dispensé, sachant que les méthodes et les contenus d'enseignement ne sont pas entièrement équivalents.

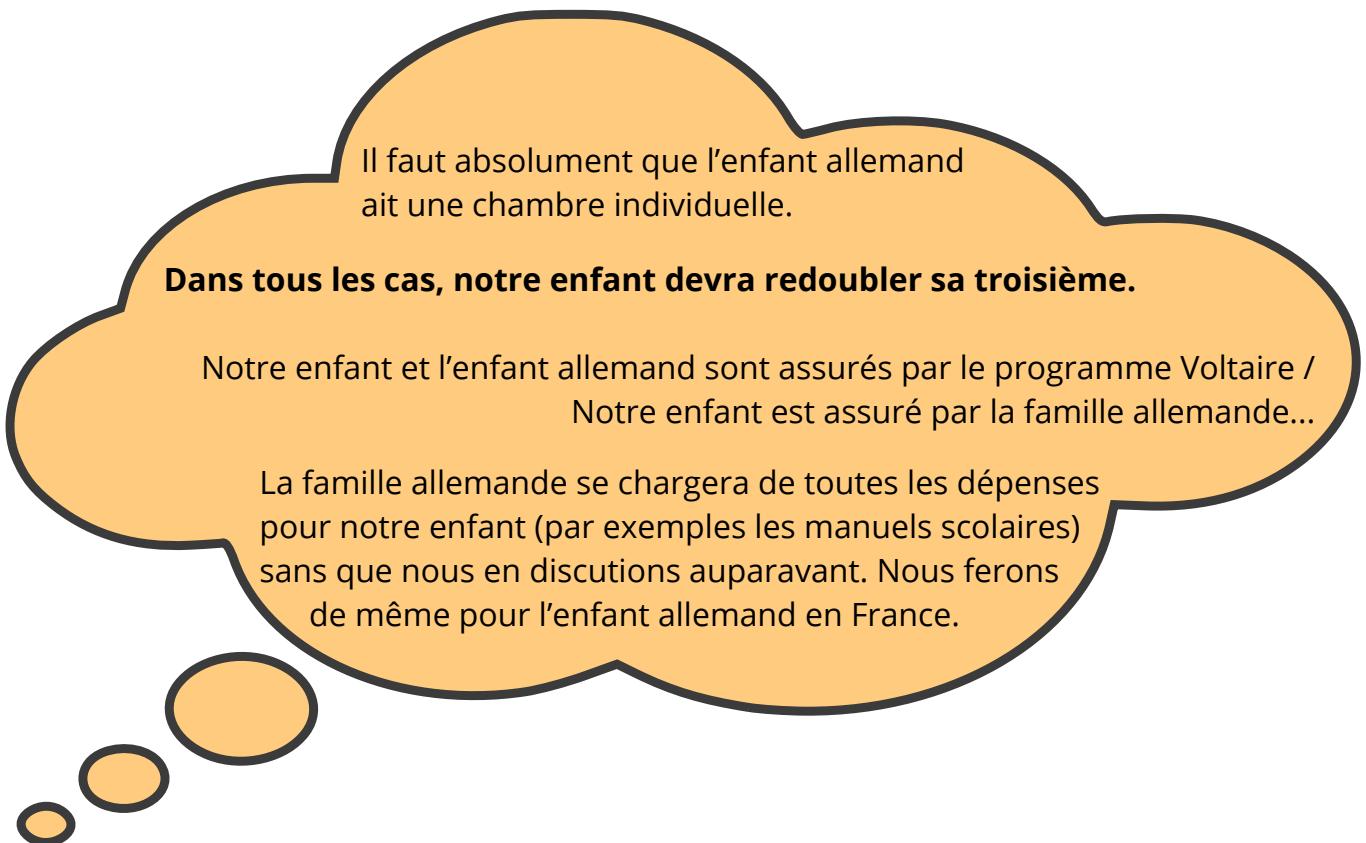
Sur le plan psychologique

- Quelles attentes et souhaits l'élève a-t-il par rapport au séjour en France? A-t-il des craintes?
- Préparer l'élève à un échange d'un an : la seconde partie d'accueil en France est tout aussi importante que la première.
- Les clés d'une bonne intégration : communication et perception active

Sur le plan interculturel

- Qu'est-ce que l'élève associe à l'Allemagne et aux "Allemands" ?
- Y a-t-il des opinions préconçues / des préjugés ?

Les parents : quelques idées fausses récurrentes



Première phase de l'échange en Allemagne



Suivi à distance de l'élève français

- Prendre contact dès que possible avec le tuteur allemand et rester en contact régulier avec lui (les coordonnées figurent dans le courriel envoyé par la Centrale Voltaire) ;
- Être présent pour l'élève français en cas de besoin.

Evaluation de l'élève français en Allemagne

La grille d'évaluation des compétences acquises

- Téléchargeable en ligne :
<http://centre-francais.de/programme-voltaire/presentation/>
- Formulaire attestant des progrès que l'élève a fait et de son comportement pendant le séjour dans l'établissement partenaire ;
- À remplir avec des commentaires rédigés par les différents membres de l'équipe pédagogique et en se référant aux matières enseignées ;
- Les notes sont remplacées par des appréciations.



Attention, certains élèves n'obtiendront leur évaluation que bien après la fin de l'année scolaire française. Si l'évaluation devait nécessairement être retournée avant la fin de l'année scolaire française (pour le conseil de classe), en avertir le tuteur allemand suffisamment tôt.

Le Portfolio des expériences de mobilité : un outil pour l'élève français en Allemagne

S'il le souhaite, l'élève français peut également remplir un *Portfolio des expériences de mobilité* pour documenter ses progrès :

https://centre-francais.de/wp-content/uploads/2019/01/Lerndokumentation_beschreibbar.pdf

Préparation de la deuxième phase

Les élèves et familles françaises sont informés qu'un professeur-tuteur doit être nommé au sein du lycée que les deux élèves intégreront à partir de septembre. C'est donc le nouveau tuteur qui prendra le relais pour la deuxième partie de l'échange en France. Dans certains cas, néanmoins, les familles allemandes expriment le souhait que leur jeune soit scolarisé au collège, dans une classe plus adaptée à son âge. Vous seriez donc éventuellement amenés à accueillir le correspondant de votre élève.

Mise à profit de l'expérience de l'élève

L'élève...

- est tenu d'écrire, dans le cadre du programme Voltaire, deux comptes-rendus d'expérience (l'un après la première partie, l'autre après la deuxième) et à réfléchir ainsi sur son échange ;
- peut faire de la publicité pour l'échange en racontant aux autres élèves (de son ancien collège) son expérience : la publicité la plus efficace est celle qui vient directement des élèves !

Et finalement

Nous avons conscience du fait que le tuteur s'engage bénévolement et que cela implique une disponibilité qui s'étend au-delà des heures de cours. En tant que tuteur, vous contribuez activement à la réussite du programme Voltaire, à l'épanouissement personnel et scolaire des élèves, et particulièrement à l'amitié franco-allemande. Nous tenons à vous remercier sincèrement pour cet engagement.

Les informations contenues dans ce guide sont des suggestions et ont pour rôle de vous soutenir dans la responsabilité que vous portez en tant que tuteur.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de questions :



Centrale Voltaire
Ulrike Romberg & Zoé Gautin
Centre Français de Berlin
Müllerstraße 74, 13349 Berlin

Tel: 030-120 86 03 21
Tel (France) : 01 40 78 18 78
E-Mail: voltaire@centre-francais.de
<http://centre-francais.de/programme-voltaire/>

Horaires de permanence téléphonique :

Lundi & Vendredi: 10:00 - 12:00
Mercredi & Jeudi: 10:00 - 12:00 et 14:00 - 16:00